

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 21 (1991)
Heft: 10

Rubrik: Les bons tuyaux de la police : telealarm : quoi de neuf?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TeleAlarm: quoi de neuf?

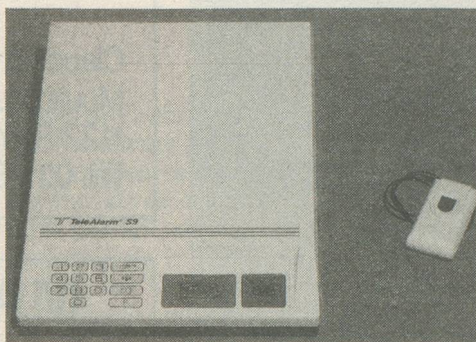
Régulièrement la question nous est posée de savoir si la police cantonale ou les postes de gendarmerie disséminés dans le canton de Vaud sont à même de recevoir des alarmes du type «appel social».

La réponse est malheureusement non. Avant de vouloir mettre à contribution les services de police, nous ne pouvons que conseiller aux éventuels usagers du téléalarme d'épuiser toutes les ressources de l'entourage, des services sociaux et centrales de réception des alarmes mises sur pied dans les différentes régions de notre pays.

De nombreux organismes bénévoles ont vu le jour ces dernières années. Nous pensons en particulier au réseau des associations SECUTEL tissé petit à petit sur territoire vaudois où des hôpitaux et autres établissements médico-sociaux gèrent en permanence les appels.

Encore pas partout

Toutes les régions ne sont cependant pas couvertes par ce réseau. C'est pourquoi, certaines polices municipales s'offrent pour accepter un tel raccordement; le plus souvent en ultime ressort. Il faut être conscient du fait que la police – par la diversité des tâches qu'elle est amenée à assumer dans le cadre de son mandat – ne possède pas toujours la formation et les capacités pour mener à bien une intervention paramédicale. Si certaines acceptent parfois le dépôt des clefs, elles ne possèdent pas forcément les indications de l'anamnèse particulière à chaque cas. Son intervention, pour rapide qu'elle puisse être, ne pourra prétendre être celle d'un professionnel du secourisme ou l'égal d'un service de médecine d'urgence.



Du nouveau dans le TeleAlarm

Le fournisseur de l'appareil TeleAlarm S8(*) figurant à la page 45 de tous les annuaires téléphoniques vient de commercialiser un nouvel appareil possédant une fonction supplémentaire: l'interphonie. Cela signifie qu'après le déclenchement de l'alarme il sera possible de converser (mains libres) avec son interlocuteur même dans des situations de détresse (chute), car l'appareillage nouvellement proposé (TeleAlarm S9) dispose d'un micro et d'un haut-parleur incorporés. De plus, il vous est maintenant loisible de choisir le type de bip (émetteur) qui vous convient le mieux. Un bip-bracelet (S36) se portant comme une montre au poignet est maintenant disponible. Naturellement, il est garanti étanche et peut se porter dans le bain comme sous la douche. De plus, il comporte l'indication du niveau de tension de la pile. On n'arrête pas le progrès! Bien qu'existant sur le marché, ces nouveaux appareils n'ont toutefois pas encore été introduits dans la gamme des produits que la régie des PTT propose en location. Prière de vous reporter à votre association SECUTEL, à votre concessionnaire du téléphone ou directement auprès du fabricant qui pourront vous renseigner plus complètement. ■

Les bons tuyaux de la police

Jean-Pierre Crettenand

(*) *Telectronic TeleAlarm*
6, route des Jeunes
1211 Genève 26
tél. 022/42 59 50

Uni 3 Neuchâtel

Neuchâtel:

15.10: Cinna de Corneille: l'exemple d'une tragédie politique au XVII^e siècle (A. Gendre). 17.10: Voyage à travers la Tunisie antique (A. Cattin). 22.10: La protection des locataires (J. Guinand). 24.10: Le sommeil, sa nature et ses troubles (J.Y. Sovilla). 29.10: Limites et conséquences de la robotique (E. Müller). 31.10: Histoire de la glaciologie et contribution des naturalistes suisses et neuchâtelois à la connaissance des glaciers (A. Panza).

La Chaux-de-Fonds:

15.10: La civilisation musulmane (P. Gresser). 22.10: La terre cette inconnue (E. Müller). 29.10: Création et créativité (Cl. Rosselet-Christ).

Val-de-Travers (Fleurier):

16.10: La terre cette inconnue (E. Müller). 23.10: L'homme et les champignons (J. Keller). 30.10: Cinna de Corneille: l'exemple d'une tragédie politique au XVII^e siècle (A. Gendre).

Renseignements et inscriptions: Université du 3^e âge, av. du 1^{er}-Mars 26, 2001 Neuchâtel

RESIDENCE MON IDEE SA

Etablissement avec soins médicaux-infirmiers

Dans un cadre de verdure et de tranquillité, vous jouirez d'un service hôtelier particulièrement soigné. Les chambres, individuelles ou doubles avec terrasse et sortie sur le jardin, sont toutes dotées du confort. Dans le bâtiment, construit de plain-pied et, par conséquent, idéal pour les personnes handicapées. Les soins personnalisés sont assurés par du personnel spécialisé.

Directrice :

Mme Chr. ARTHUR

4-6, chemin Chantemerle - 1226 Thônex GENEVE/ Tél. 022/ 48 02 64